

AFFAIRE N°24/25 - Construction d'une école de 10 classes primaires + 4 maternelles au lieu-dit "Chemin Lorry les Hauts" - Autorisation de retirer le lot terrassement du projet initial et de le faire réaliser par une entreprise ou par la régie communale.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre du plan de soutien de l'économie, la Municipalité de Saint-Denis a obtenu une subvention complémentaire de 317.948 F destinée à permettre la réalisation de 4 classes maternelles à chemin Lorry-les Hauts.

Cette somme vient en supplément du crédit de 668 620 F obtenu pour la construction de 10 classes primaires.

L'appel d'offres prévu pour le 7 avril ne permettant pas de pouvoir régler les premières dépenses dans le cadre d'un marché global avant le 31 mars 1976, date limite pour l'engagement des crédits du plan de soutien, je vous propose de retirer de cette opération le lot terrassement qui pourra être traité immédiatement, soit en entreprise, soit en régie et permettre ainsi d'engager une partie de ces crédits.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Approuvé
St Denis le 11/3/76
Pour le Maire
et Secrétaire Général
Signé: H. Hurard
sur copie certifiée
conforme
et de la Coordination
de l'Aménagement du
Territoire et des végé-
tements M. ROCHETEAU